



Inscription Stages 2022 - 2023

Nom :	téléphone (fixe et portable) :
Prénom :	Mail :
Né(e) le :	Nom du représentant légal : (pour les mineurs)
Adresse complète:	téléphone en cas d'urgence :

	Jour	Horaire	Activité	Tarifs
<input type="checkbox"/>				_____ €

- Le matériel de base est inclus dans le tarif. Pour les dates des stages, se reporter au planning sur le site des Ateliers Terreaux
- Règlement par chèque(s), espèces, virement bancaire.
- Un règlement d'arrhes de 30% est demandé à l'inscription pour le stage. Pas de remboursement pour toute annulation à moins de 48h.

Modalités de règlement	Montant	Moyens de paiement	Encaissement	Facture
Chèques ANCV (-5% sur le montant du cours réglé par chèques ANCV) :				Oui : <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/> N°
Étudiant.e -10% Demandeur.euse d'emploi -5% Joindre justificatif				
Total TTC				
Chèque(s) bancaire(s) à l'ordre de : « Les Ateliers Terreaux » Espèces Virement bancaire	1 ^{er} règlement		Date :	
	2 ^{ème} règlement		Date :	
	3 ^{ème} règlement		Date :	

*L'engagement est annuel ou trimestriel et vaut acceptation du règlement intérieur des Ateliers Terreaux. En cas d'absence ou d'abandon, les cours non suivis ne peuvent être remboursés, sauf cas de force majeure de droit commun.
Les cours peuvent être décalés ou supprimés en fonction du nombre d'inscrits.
En cas d'interdiction de cours en présence, pour cause de pandémie notamment, des dispositifs de cours à distance seront mis en place en remplacement.*

A :	Le :	« Lu et approuvé »	Signature :	J'autorise : <input type="checkbox"/> Je n'autorise pas : <input type="checkbox"/>
				<i>Les Ateliers Terreaux à publier ou diffuser ma photo prise dans le cadre de l'activité et à me contacter pour m'informer des actualités et des services des Ateliers Terreaux par l'envoi d'e-mails ou de messages publicitaires</i>

Fiche à remettre ou à envoyer accompagnée de votre règlement aux Ateliers Terreaux. Reprise des cours lundi 5 septembre 2022.